

PARTAGER EN LIGNE VOS DOCUMENTS, EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ



Izimi est une plateforme numérique de stockage et de partage.



ULTRASÉCURISÉ

L'accès à Izimi est uniquement accessible par une **identification avec votre carte d'identité électronique ou via itsme®**, cela rend l'environnement ultra-sécurisé.



Quand deux utilisateurs Izimi se connectent (deviennent des contacts Izimi), l'environnement leur permet d'échanger des documents de manière **sécurisée et directe**.

Pourquoi partager vos documents via Izimi ?



Pour transmettre des informations ou **documents confidentiels en toute sécurité**.



Pour que vos proches puissent avoir **accès à des informations privées** vous concernant.



Pour que vos proches puissent **gérer vos affaires et votre patrimoine numérique** au cas où il vous **arrive quelque chose**.

En détail au verso ►

Avec qui partager des documents ?

▶ Avec vos proches

Que ce soit un parent, vos enfants, un administrateur ou une personne de confiance, vous décidez quel document vous souhaitez partager avec qui et quand. Vous gardez le contrôle : **vous pouvez arrêter le partage à tout moment.**

▶ Avec l'étude notariale

Les études notariales disposent toutes d'un coffre-fort « étude » Izimi par le biais duquel vous pouvez échanger et ainsi être certain de l'origine et de la sécurité du message envoyé et que rien n'a été piraté durant l'envoi.



Quand partager des documents de votre coffre-fort Izimi ?

Quand vous le souhaitez !

- Au moment où vous chargez un document dans votre coffre-fort Izimi ou plus tard.
- Vous pouvez définir dans les paramètres du document que vous chargez, si vous le partagez et vers qui. En réalité, c'est une vue sur un ou plusieurs documents placés dans votre coffre que vous octroyez.
- Ce choix est réversible, c'est-à-dire que vous pouvez décider d'arrêter le partage vers tous ou une partie de vos contacts ; dans ce cas, le(s) destinataire(s) ne verra/ont plus le contenu précédemment partagé.

Quels types de documents partager et dans quels cas ?

Que vous soyez à l'étranger, en incapacité ponctuelle ou de longue durée, immobilisé loin de chez vous, dans l'idée de préparer votre succession ou pour faciliter celle-ci, certains documents seront très utiles à vos proches :

- Liste de mots de passe (vous avez oublié un code, perdu votre téléphone, vous devez vous connecter d'un autre appareil...)
- Dossier médical
- Fiches de paie (pour une demande de crédit, comme preuve auprès du propriétaire de votre futur appartement...)
- Récapitulatif des avoirs immobiliers, de votre patrimoine, ...
- Liste des personnes à contacter
- Liste et coordonnées des locataires de vos immeubles
- Liste de vos assurances, pensions, ...

Retrouvez des tas d'exemples de documents à conserver sur cette page : www.izimi.be/fr/categories



Données personnelles • Famille •
Activité professionnelle • Biens
immobiliers • Possessions •
Santé • Finance • Mon logement